

Le régime d'entrée en République de Serbie

Les citoyens étrangers qui souhaitent entrer en Serbie après le 20 décembre 2020 ne seront admis dans le pays qu'à la condition d'avoir un test PCR négatif datant de moins de 48 heures.

Les citoyens de la République de Serbie, qui n'ont pas de test PCR négatif datant de moins de 48 heures à leur entrée dans le pays seront dans l'obligation d'observer une mesure d'isolement à domicile pendant 10 jours ; la quarantaine peut être interrompue à la seule condition d'effectuer un test PCR et que le résultat soit négatif. La mesure entrera en vigueur le 20 décembre 2020.